

Questions orales

M. Lalonde: Tels étaient certains des objectifs du Programme énergétique national, en plus d'assurer un prix équitable aux Canadiens. Évidemment, comme les provinces productrices n'étaient pas d'accord, le secteur du pétrole et du gaz a connu certains problèmes dans l'Ouest l'année dernière. Je l'ai reconnu. En septembre, nous avons réussi à conclure des ententes avec les provinces productrices. Nous avons obtenu des conditions intéressantes pour les sociétés pétrolières et gazières du Canada. Je suis certain qu'elles profiteront pleinement de tous les avantages prévus dans le cadre de ces ententes et du programme énergétique.

Des voix: Bravo!

M. Fennell: Madame le Président, c'est de la foutaise.

Des voix: Bravo!

LES DISPOSITIONS DU BUDGET CONCERNANT LA DÉDUCTIBILITÉ DES INTÉRÊTS

M. Scott Fennell (Ontario): Étant de l'Ontario, je me demande ce qu'il en est des retombées des trois mégaprojets qu'on a annulés. Les petits fournisseurs de services, les petites entreprises de forage et les petites sociétés pétrolières sont dans une situation précaire. Le nouveau budget contribue à aggraver leurs problèmes. Le ministre pourrait-il exhorter son collègue des Finances à retirer la mesure punitive interdisant la déductibilité des intérêts en ce qui concerne les petits exploitants canadiens de ressources pétrolières?

● (1130)

M. Hnatyshyn: Combien d'autres exemples d'Uranium City aurons-nous sur les bras?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, les foutaises, c'est ce que nous a débité l'opposition cette année au sujet de l'énergie, en se livrant à son obstruction systématique.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Les trois mégaprojets n'ont pas été annulés. Ils ont fait l'objet de négociations. La semaine prochaine, par exemple, je dois rencontrer des représentants du gouvernement albertain et de la société Alsands pour conclure une entente qui assurera la réalisation de ce mégaprojet Alsands. Nous discutons également avec le consortium de Cold Lake pour relancer ses projets. Le gouvernement fait le nécessaire pour s'assurer que ces projets se réaliseront et que le pays atteindra l'autarcie pétrolière au cours de la décennie, à un prix équitable pour les Canadiens et avec une plus grande participation et un plus grand contrôle des Canadiens dans ce secteur, alors que le parti d'en face lutte contre cette politique depuis un an.

Des voix: Bravo!

* * *

LE MUSÉE DIEFENBAKER

L'OFFRE DE LA MAISON DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics

chargé de l'habitation. Le ministre sait sans doute que bien des Canadiens éprouvent un profond respect et une vive admiration pour ce très grand Canadien, feu le très honorable George Diefenbaker. Dans son testament, l'ancien premier ministre léguait sa maison de Rockcliffe au gouvernement du Canada pour qu'elle soit transformée en un musée spécial et soit accessible à tous les Canadiens. Le ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement a accepté formellement l'offre faite par M. Diefenbaker dans son testament?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je m'empresse de signaler à la Chambre que l'offre que le gouvernement a faite aux exécuteurs testamentaires tient toujours. Le gouvernement, agissant par l'intermédiaire de la Commission de la capitale nationale, acceptera volontiers le titre de la propriété à condition que les représentants de la fondation se chargent de la transformer en musée. L'offre tient toujours. Certaines difficultés ou certains désaccords semblent avoir surgi entre les représentants de la fondation et les exécuteurs testamentaires, mais le gouvernement canadien réitère son offre d'accepter le titre et de collaborer avec les représentants de la fondation en vue de réaliser cet objectif.

LES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre voudrait-il confirmer que le gouvernement est prêt à accepter le titre aux conditions posées dans le testament de feu M. Diefenbaker où elles sont énoncées en détail? Le ministre doit sûrement être au courant des dispositions testamentaires de M. Diefenbaker à cet égard.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je ne peux que répéter ma réponse. Le gouvernement est toujours disposé à accepter le titre de la propriété par l'entremise de la Commission de la capitale nationale, qui me semble être l'organisme tout désigné pour s'occuper de cette affaire, à condition que la fondation soit chargée de l'entretien du musée.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui, il y a quelques semaines, a répondu à un de mes collègues que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau ne serait pas modifié tant qu'une entente n'interviendrait pas. Comme le Manitoba et la Saskatchewan, de même que la majorité des agriculteurs, s'opposent à toute modification du tarif, voudrait-il ramener à l'ordre le ministre de l'Agriculture qui a déclaré dernièrement à Chatham qu'il voulait changer le tarif, ce qui aurait pour résultat de réduire sensiblement les revenus agricoles nets des agriculteurs?